

NOUVELLES BRÈVES

SUIVI DE LA DÉMENCE

Analyse de : Meeuwen EJ, Melis RJ, Van Der Aa GC et al. Effectiveness of dementia follow-up care by memory clinics or general practitioners: randomised controlled trial. *BMJ* 2012;344:e3086.

En Belgique aussi, nous voyons apparaître/se développer des cliniques spécialisées de la mémoire. Outre le diagnostic de personnes atteintes de troubles de la mémoire, ces cliniques assurent aussi souvent le suivi du patient atteint de démence. Les patients suivis dans des cliniques de la mémoire ont-ils une meilleure qualité de vie que les patients qui sont suivis par le médecin en première ligne de soins ?

Cette étude multicentrique randomisée, menée aux Pays-Bas, a évalué s'il y a une différence en termes de qualité de vie entre des patients atteints de démence, ayant été suivis soit par une clinique de la mémoire soit par le médecin généraliste. La charge pour les aidants proches a également été évaluée. 175 patients atteints de démence (diagnostiqués dans la clinique de la mémoire) résidant à domicile, ont été suivis. Le score moyen au MMSE était de 22,7 (ET 3.9).

L'accompagnement dans la clinique de la mémoire est basé sur la recommandation du CBO¹, alors que les médecins généralistes ont une propre recommandation (NHG-standard démence²), qui déconseille la prescription des inhibiteurs des cholinestérases. En pratique, des médecins généralistes prescrivent toutefois aussi des inhibiteurs des cholinestérases.

Un assistant de recherche a évalué après 6 et 12 mois la qualité de vie des patients à leur domicile, au moyen de l'échelle QOL-AD (« Quality of life in Alzheimer's disease ») et la charge de l'aidant au moyen du « Sense of Competence Questionnaire ». Par rapport aux patients ayant eu un suivi par le cabinet médical, la qualité de vie des patients suivis dans la clinique de la mémoire se situait 0,5 point au dessus de celle dans le cabinet médical (un score supérieur indique une meilleure qualité de vie). La charge des aidants était toutefois 2,4 points inférieure chez les aidants proches des patients qui ont été suivis dans la clinique de la mémoire (un score plus faible indique une charge plus importante). Aucun score n'a atteint de différence significative.

Commentaire de la rédaction

Cette étude montre que l'accompagnement d'un patient présentant une démence légère à modérée dans une clinique de la mémoire n'apporte pas plus d'avantages qu'un accompagnement par le médecins généraliste.

Références

1. Nederlandse Vereniging voor Klinische Geriatrie. Richtlijn: Diagnostiek en medicamenteuze behandeling van dementie. Kwaliteitsinstituut voor de Gezondheidszorg CBO, 2005.
<http://www.diliguide.nl/document/969>.
2. Moll van Charante E, Perry M, Vernooij-Dassen M et al. NHG-Standaard Dementie (derde herziening). *Huisarts Wet* 2012;55:306-17.